Bourgeoisie de
VEYSONNAZ

Protocole Assemblée Bourgeoisiale du 09 juin 2026

CONSEIL BOURGEOISIAL 2025-2028

Président	Fragnière Jean-Edouard
Vice-président	Fragnière Arnaud
Conseillères	Pitteloud Sandra Fournier Catherine Grangier-Théoduloz Lise
Secrétaire	Ferchaud Alexandre

Lieu et date	Salle communale / jeudi 09.06.2026 à 19h00
Rédacteur du PV	Ferchaud Alexandre

1. Protocole : ouverture de l'Assemblée, contrôle des présences et désignation des scrutateurs

Il est 19h00 précise lorsque le président Jean-Edouard Fragnière ouvre la séance et salue cordialement les bourgeoises et bourgeois qui ont pris part à cette assemblée primaire ainsi qu'aux membres du Conseil bourgeoisial. Le Président annonce l'arrivée de Mme Lise Grangier-Théoduloz au sein du Conseil à la suite des démissions successives de Mme Laurence Fournier et M. Dominique Fournier. Jean-Edouard Fragnière demande aussi de respecter une minute de silence pour M. Vital Fournier, ancien conseiller communal, dont le décès est intervenu quelques jours auparavant. Il remercie l'Assemblée.

L'assemblée primaire a été valablement convoquée 20 jours à l'avance par affichage aux piliers publics et par publication sur le site internet de la Commune, transmis ensuite par distribution postale à tous les ménages par le biais d'une communication et de la brochure Veysonnaz Infos No 35.

Les bases légales en vigueur qui régissent la convocation et la tenue de la présente assemblée sont portées à la connaissance des citoyens (Loi sur les communes).

Le Président désigne Ignace Fragnière et Gérald Théoduloz en qualité de scrutateurs.

Son ordre du jour prévoit les points suivants :

1. Protocole : ouverture de l'assemblée, contrôle des présences, désignation des scrutateurs ;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 09 décembre 2025 ;
3. Lecture des comptes bourgeoisiaux 2025 ;
4. Rapport de l'organe de contrôle ;
5. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2025 ;
6. Divers.

L'ordre du jour est ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée. Celui-ci est adopté, à l'unanimité, sans aucune modification.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 10 décembre 2025

Le président informe que le protocole de la dernière séance du 10 décembre 2025 a été publié intégralement sur le site internet de la commune et inséré dans la brochure Veysonnaz Infos No. 35 de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire, sauf si la majorité de l'Assemblée le demande expressément.

Soumis à l'approbation de l'assemblée bourgeoisiale, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des bourgeoises et bourgeois présents.

3. Lecture des comptes bourgeoisiaux 2025

Le président donne lecture des comptes de fonctionnements et du bilan. Il s'agit d'un exercice tout à fait habituel, sans variation notable par rapport aux exercices précédents. L'excédent de revenus de l'exercice au niveau du fonctionnement se chiffrent à Fr. 2'940.-, qui reporté au bilan, augmente le capital de la Bourgeoisie de Veysonnaz à Fr. 190'091.15.

Aucun investissement n'a été réalisé durant cet exercice.

Les comptes bourgeoisiaux ont été préalablement approuvés par le Conseil bourgeoisial en séance du 20 mai 2026 et soumis à la consultation publique dans le délai légal.

4. Rapport de l'organe de contrôle

Le président passe ensuite la parole à M. Gaëtan Brigante, en sa qualité de réviseur responsable agréé de la fiduciaire Nofival SA à Sion. M. Brigante donne lecture du rapport de révision établi par l'organe de contrôle qui recommande d'approuver les comptes annuels 2025 de la Bourgeoisie tels que soumis à l'Assemblée.

Le président remercie la fiduciaire Nofival SA pour la vérification des comptes et pour son rapport.

5. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2025

Sans demande de paroles ou de questions complémentaires, conformément aux articles 7 et 17 LCo, l'assemblée bourgeoisiale est invitée à se prononcer sur l'adoption des comptes annuels.

Soumis au vote par main levée, à l'unanimité des bourgeoises et bourgeois présents, l'assemblée adopte les comptes 2024 de la Bourgeoisie de Veysonnaz tels que présentés et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

6. Divers

Le président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, le président remercie une dernière fois l'Assemblée pour sa participation constructive et clôt officiellement l'Assemblée bourgeoisiale, laquelle est suivie de l'Assemblée primaire de la Municipalité.

Bourgeoisie de Veysonnaz

Jean-Edouard Fragnière	Alexandre Ferchaud
Président	Secrétaire communal